

Déclaration liminaire des délégués du personnel SNUipp-FSU CAPD du mardi 4 septembre 2018

Cette CAPD va traiter des questions de la troisième phase du mouvement et de la promotion à la Hors Classe. Ces deux sujets relèvent une grande importance pour nos collègues.

Sur le premier dossier, les délégués des personnels du SNUipp-FSU rappellent le travail effectué depuis trois ans et les avancées collectives qu'ils ont portées et obtenues. En la matière, ils ont eu à s'opposer à des positions clientélistes portées par la seconde organisation syndicale siégeant en CAPD, en dénonçant des postures dangereuses pour les droits collectifs. **Sur la base d'un débat étayé, sincère et honnête avec la profession, les délégués des personnels du SNUipp-FSU ont porté, dans un même mouvement, les droits individuels, les droits collectifs et la défense du service public.** Ils s'inquiètent des propos sur le retour possible de la massification de postes à profil qui impacterait négativement sur la fluidité des opérations du mouvement.

Cette CAPD va aussi procéder à l'étude de la promotion à la hors classe. La dotation nationale et sa déclinaison départementale sont enfin connues. Il aura fallu de multiples interventions du SNUipp-FSU et un courrier au premier ministre pour que celle-ci soit enfin communiquée mi-juillet. Au plan national, on note une augmentation de 800 possibilités par rapport à l'année précédente, c'est une avancée qui sera poursuivie l'an prochain afin que notre profession bénéficie d'un taux de promotion à la hors classe identique à celui appliqué aux corps des professeurs du second degré. Cela permettra une progression de la dotation de 13 000 à 15 000 promotions! C'est une avancée permise par le PPCR et un démenti cinglant à tous ceux qui ont répandu mensonges et contrevérités sur la question.

Au plan départemental, ce sont 62 collègues qui seront promus au lieu de 53 l'an dernier. C'est la concrétisation de la progression enregistrée au plan national, on peut envisager, pour l'an prochain, une dotation avoisinant les 80.

Le tableau de classement que cette CAPD va étudier est très différent de celui transmis pour la CAPD du 29 mai 2018. En effet, si à une exception, les avis des IEN sont inchangés, nous y reviendrons, l'appréciation du DASEN est passée de "satisfaisant" à "très satisfaisant" pour 166 collègues, soit un tiers des personnels concernés! **Ce sont les interpellations des seuls délégués des personnels du SNUipp-FSU qui, à force d'interventions et d'analyse, ont permis de mener un débat avec le DASEN, l'IEN adjoint et le chef de service de la DIPER.**

Celui-ci a été franc, honnête, riche et il a permis à l'intelligence collective de redonner aux collègues promouvables leur dignité et la reconnaissance de leur professionnalité. Il reste qu'il faudra, au plan national, donner des perspectives aux collègues disposant d'un avis "à consolider". De même qu'il faudra obtenir la prise en compte de l'ensemble de la carrière quel que soit le grade ou l'utilisation de discriminants plus adaptés.

Il ne reste pas moins que l'étude des appréciations attribuées par les IEN a démontré l'existence de distorsions nombreuses et inacceptables. Parmi ces distorsions, comment expliquer ces nombreuses situations de collègues au rapport d'inspection élogieux voire très élogieux et aux notes pédagogiques supérieures à la note pivot de l'échelon d'inspection qui pourtant aboutissait à un avis "satisfaisant" de l'IEN. Nous l'avons déjà dit, dès la consultation des appréciations des IEN, nos collègues ont marqué leur désarroi, leur colère et parfois même leur écoëurement, il y avait de quoi!

Sans doute la masse des dossiers à étudier cette année associée à la méconnaissance du dispositif ont entraîné un manque d'analyse ou pire un relai passif des signaux négatifs que le ministre ne manque pas de distiller envers notre profession. Si, au final, et grâce à l'action des délégués des personnels du SNUipp-FSU, le tableau du 29 mai 2018 a favorablement évolué, cet épisode restera une blessure,

voire une fracture entre notre profession et le corps d'inspection, pour nos collègues qui s'engagent sans compter auprès des élèves et de leur famille.

Nous formons le vœu que les prochaines campagnes de promotions à la hors classe se fassent sur des critères objectifs et sur la base de la reconnaissance de l'engagement de notre profession. Pour les délégués des personnels du SNUipp-FSU, l'appréciation "très satisfaisant", de la part des IEN, doit être la norme.

Enfin, les délégués des personnels du SNUipp-FSU avaient exigé l'application de l'alinéa de la circulaire du 19 février 2018 qui affirmait: "*La carrière des agents a désormais vocation à se dérouler sur au moins deux grades, à un rythme plus ou moins rapide, sauf, dans des cas exceptionnels...*". La proposition finale reprend cette revendication, elle est source de justice et de reconnaissance de tous les personnels notamment des collègues anciens instituteurs.

Au travers de ce dossier, les délégués des personnels du SNUipp-FSU ont défendu et exigé le respect des personnels et de notre profession, ils ont lutté, avec la profession contre l'arbitraire et l'injustice. En la matière rien n'est gagné d'avance et la vigilance reste de mise.